

Courrier de l'Éducation nationale No spécial

Circulaire pédagogique septembre 2011

Circulaire pédagogique septembre 2011

Circulaire ministérielle au personnel de l'enseignement fondamental pour la rentrée 2011/2012



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Ministère de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle

Madame, Monsieur,



La troisième année de la mise en œuvre des nouvelles lois organisant l'enseignement fondamental débutera avec deux adaptations importantes : un plan d'études révisé et des outils d'évaluation réaménagés.

Les programmes dans le plan d'études ont été mis à jour. Les descripteurs des socles de compétences ont été revus afin d'assurer une meilleure cohérence entre le plan d'études et les bilans intermédiaires. La formulation des compétences est rendue plus concrète et donc plus lisible.

Pour chaque branche, voire pour chaque domaine de compétences dans les branches fondamentales, des grilles du développement des compétences sont ajoutées au plan d'études. Y sont définis les niveaux de compétence liés aux socles ainsi que les niveaux intermédiaires entre les différents socles. Les grilles permettent ainsi de situer avec précision le développement des compétences au cours des quatre cycles de l'enseignement fondamental. Dans sa première partie, la présente circulaire fournit des explications supplémentaires quant à l'utilisation quotidienne du nouveau plan d'études.

Pour ce qui est des modalités et des outils d'évaluation, il y a lieu de retenir que trois échanges avec les parents sont maintenus dans tous les cycles, à l'exception de l'éducation précoce du cycle 1, où le nombre d'échanges est fixé à deux échanges obligatoires en raison des groupes changeants. Aux cycles 1 (préscolaire), 2, 3 et au cours de la première année du cycle 4, le nombre de bilans qui documentent la progression des apprentissages à l'aide des échelles de progression est réduit à deux. Ils sont remis avant les vacances de Noël (1er échange) et d'été (3e échange). Le 2e échange a lieu, comme les années précédentes, avant Pâques. Il fait le point sur les forces et faiblesses de l'enfant qui auront été discutées lors du premier échange et notées à cette occasion dans la rubrique y réservée dans le bilan intermédiaire. Si des difficultés apparaissent en relation avec le développement des compétences au cours du 2e trimestre, elles seront elles-aussi notées dans cette rubrique et abordées lors du 2e échange. Les adaptations des bilans intermédiaires sont précisées dans la deuxième partie de la présente circulaire.

En ce qui concerne le travail en équipe, l'appui pédagogique ainsi que l'évaluation et les apprentissages, les suggestions exposées dans la circulaire pédagogique pour la rentrée 2010/2011 continuent à constituer des lignes directrices pour la pédagogie quotidienne à mettre en œuvre.

Persuadée que des vacances d'été bien méritées vous ont permis respectivement de récupérer et de mobiliser les forces nécessaires à l'accomplissement de votre mission pédagogique qui constitue un défi quotidien, je vous souhaite une rentrée de septembre bien réussie tout en espérant que l'année scolaire 2011/2012 vous apportera de nombreuses satisfactions professionnelles et personnelles.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mady Delvaux-Steheres'.

Mady DELVAUX-STEHERES
Ministre de l'Education nationale
et de la Formation professionnelle

Le plan d'études révisé

À partir de la rentrée scolaire 2011/2012, une version révisée du plan d'études introduit en 2009 est applicable dans les quatre cycles de l'enseignement fondamental.

Un groupe de travail, composé de représentants du ministère de l'Éducation nationale, du SCRIPT, de l'Université du Luxembourg, du Collège des inspecteurs et des instituteurs-ressources, a apporté au texte initial les adaptations nécessaires afin d'améliorer la lisibilité et la cohérence entre les différentes parties constitutives, notamment les annexes 1 et 2. Les niveaux de compétence définis pour la fin de l'enseignement fondamental ont été discutés et adaptés en collaboration avec les représentants des commissions des programmes de l'enseignement postprimaire afin d'assurer une transition harmonieuse entre les deux ordres d'enseignement.





Le document révisé est constitué de trois parties, publiées sous forme d'annexes au règlement grand-ducal du 11 août 2011 fixant le plan d'études: pour les quatre cycles de l'enseignement fondamental (Mémorial A – N° 178 du 22 août 2011) :

- a. L'annexe 1 comprend **les grilles du développement des compétences** décrivant les différentes étapes à franchir pour atteindre ou dépasser les socles de compétences définis.
- b. L'annexe 2 fait l'inventaire des **programmes** constitués par les compétences à développer tout au long des quatre cycles, des exemples de performances attendues des élèves ainsi que des contenus à développer au cours des quatre cycles.
- c. L'annexe 3 fixe les **horaires hebdomadaires** relatifs aux domaines de développement et d'apprentissage.

La structure du plan d'études

Les domaines de développement et d'apprentissage

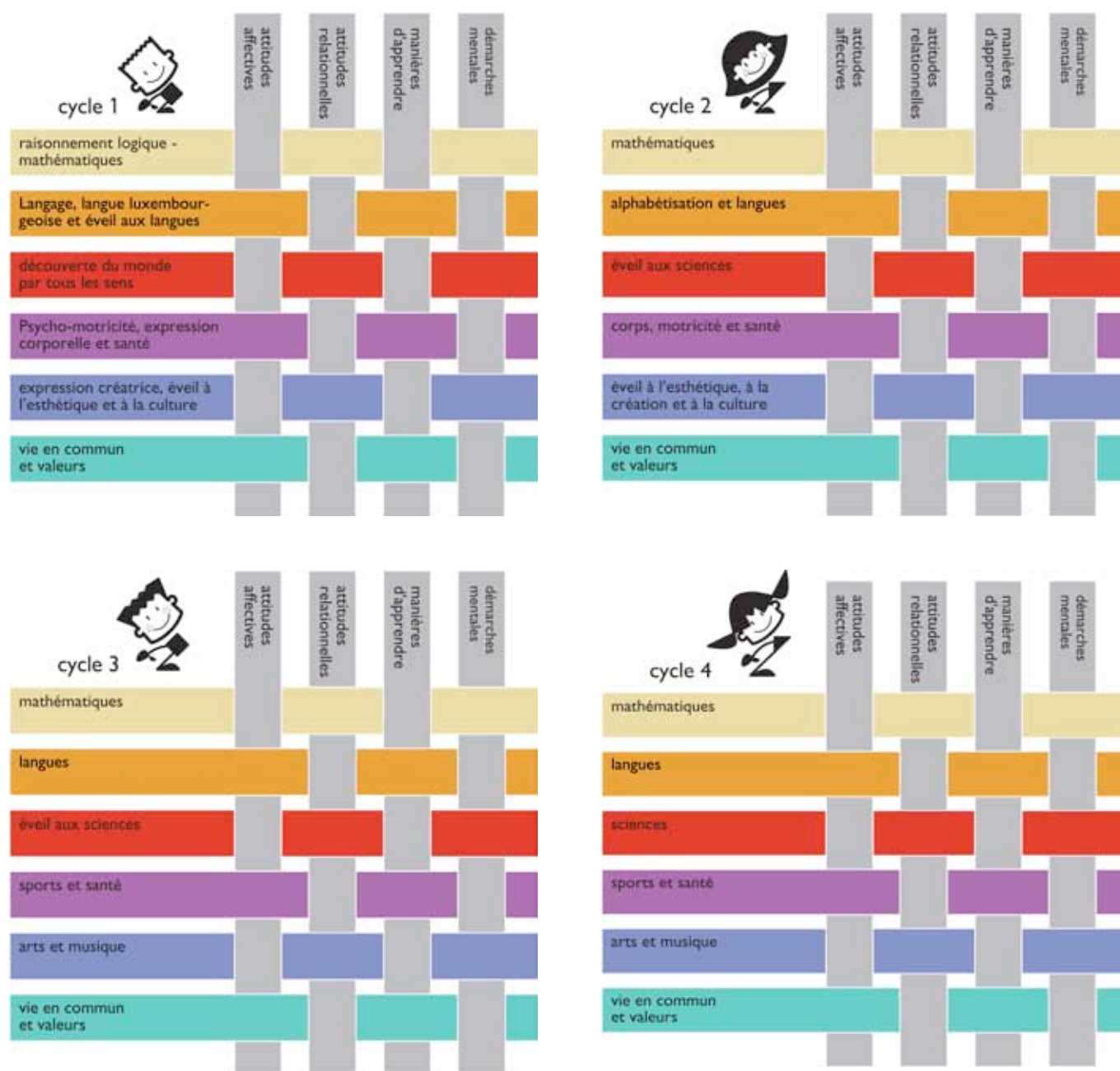
L'article 7 de la loi du 6 février 2009 portant organisation de l'enseignement fondamental définit 6 domaines de développement et d'apprentissage pour les cycles 1 à 4.

 cycle 1	 cycle 2	 cycle 3	 cycle 4
raisonnement logique - mathématiques	mathématiques	mathématiques	mathématiques
langage, langue luxembourgeoise et éveil aux langues	alphabétisation et langues	langues	langues
découverte du monde par tous les sens	éveil aux sciences	éveil aux sciences	sciences
Psycho-motricité, expression corpo- relle et santé	corps, motricité et santé	sports et santé	sports et santé
expression créatrice, éveil à l'esthétique et à la culture	éveil à l'esthétique, à la création et à la culture	arts et musique	arts et musique
vie en commun et valeurs	vie en commun et valeurs	vie en commun et valeurs	vie en commun et valeurs

Le domaine langagier est le seul à être subdivisé en plusieurs branches, à savoir le luxembourgeois, l'allemand et le français (à partir du cycle 2.2.).

Les compétences transversales

Les objectifs généraux fixés à l'article 6 de la loi précitée se déclinent dans les compétences transversales. Bien que les dénominations des domaines et branches diffèrent légèrement en fonction des priorités disciplinaires fixées pour chaque cycle, les compétences transversales restent les mêmes à travers les quatre cycles:



Les compétences transversales correspondent à des savoir-agir fondés sur la mobilisation et l'utilisation efficace d'un ensemble de ressources. Elles ont de particulier qu'elles dépassent les frontières des compétences et des connaissances propres aux différentes branches tout en accentuant leur consolidation et leur réinvestissement dans des situations concrètes de la vie ou de nouvelles situations d'apprentissage, précisément en raison de leur caractère transversal.

Le développement des compétences transversales constitue un processus évolutif qui commence dès les premiers apprentissages et qui est pris en charge par l'école dès l'entrée de l'enfant à l'école, à l'âge de 4 ans. Il se poursuit tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des murs de l'école et bien au-delà de la fin de la scolarité, car il n'est jamais achevé. Les compétences transversales responsabilisent tant l'enseignement fondamental que post-primaire.

Comme il s'agit de compétences relevant de la personnalité et du caractère individuel de chaque élève, elles ne peuvent être considérées comme des objets d'apprentissage en soi. Chaque situation complexe fait nécessairement appel à plusieurs d'entre elles à la fois. Leur développement implique tout le personnel à l'école. Ainsi, l'élève à qui on demande d'être capable de structurer, d'analyser et de synthétiser des informations, aura l'occasion d'exercer cette compétence évidemment en mathématiques, mais également en langues, en sciences ou en éducation artistique. Ces compétences ne peuvent être enseignées pour elles-mêmes, mais se construisent au travers d'une diversité de situations d'apprentissage placées dans un contexte stimulant et proche de la vie quotidienne, engageant dans la mesure du possible l'ensemble de la communauté scolaire p.ex. en créant des parlements scolaires afin de promouvoir le développement des attitudes relationnelles.

Les domaines de compétences

Les domaines de développement d'apprentissage ainsi que, pour le domaine langagier, les branches qui le composent, sont à leur tour subdivisés en plusieurs domaines de compétences.

Domaine de développement et d'apprentissage/branche	Domaines de compétences
Langues/Allemand	Production orale Compréhension de l'oral Production écrite Compréhension de l'écrit
Langues/Français	Production orale Compréhension de l'oral Production écrite Compréhension de l'écrit
Langues/Luxembourgeois	Production orale Compréhension de l'oral Production écrite Compréhension de l'écrit
Raisonnement logique et mathématiques, les mathématiques	Espace et formes Nombres et opérations Grandeurs et mesures Résolution de problèmes d'arithmétique
Découverte du monde par tous les sens, éveil aux sciences, sciences naturelles et humaines	L'Homme La nature La technologie L'enfant et son environnement, la citoyenneté L'espace Le temps
Expression corporelle, psychomotricité, sports et santé	Activités motrices de base Jeux sportifs Bien-être mental et physique Nager
Expression créatrice, éveil à l'esthétique et à la culture	Arts plastiques Musique

Vie en commun et valeurs – éducation morale et sociale	Percevoir le monde Comprendre le monde Agir dans le monde Réfléchir sur le monde
Vie en commun et valeurs – instruction morale et religieuse	Développer sa propre personnalité Vivre ensemble Familiarisation avec les traditions et les formes de vie de la foi Familiarisation avec la culture et la civilisation La vie dans la Nature et dans le Monde

Les compétences

Les domaines de compétences à leur tour comportent les compétences à développer. Ces compétences restent les mêmes pour les quatre cycles. Elles sont par conséquent développées au cours des quatre cycles d'apprentissage.

Exemple

Branche	Domaine de compétences	Compétences développées au cours des 4 cycles
Le raisonnement logique et mathématique, les mathématiques	Espace et formes	S'orienter dans le plan et dans l'espace Analyser et représenter des formes géométriques dans le plan et dans l'espace Reconnaître et créer des motifs et des figures géométriques Combiner des connaissances géométriques et arithmétiques afin de résoudre des problèmes mathématiques

Les compétences, telles qu'elles sont formulées, décrivent un état final qui est à atteindre, si possible, à la fin de l'enseignement fondamental. Bien que leur formulation reste la même tout au long des quatre cycles, cela ne signifie pas que les élèves doivent maîtriser ces compétences à la fin d'un cycle donné. Il s'agit ici d'une logique développementale, qui vise à construire les mêmes compétences tout au long des quatre cycles.

Surtout dans les deux premiers cycles de l'école fondamentale, le but est de jeter les bases, de préparer divers aspects de la compétence, de faire acquérir aux élèves les connaissances indispensables afin d'aborder des apprentissages plus complexes aux cycles subséquents.

Annexe 1 : Les grilles du développement des compétences et les socles de compétences

L'annexe 1 du plan d'études a changé : les socles de compétence sont désormais intégrés dans des grilles du développement des compétences, qui décrivent le développement des compétences à travers les quatre cycles d'apprentissage. Ainsi, ces grilles établissent un lien clair avec les compétences à développer et rendent la progression des apprentissages transparente et visible sur l'ensemble des quatre cycles d'apprentissage.

Pour chaque compétence sont définis un ou plusieurs niveaux de compétence qui s'étendent du cycle 1 au cycle 4. Les descriptions des niveaux de compétence sont en lien étroit avec les exemples de performances et les contenus répertoriés dans la partie « programmes » (annexe 2) du plan d'études. Ces descriptions indiquent les savoirs et les savoir-faire qu'un élève doit maîtriser pour accéder au niveau subséquent. Les savoirs et savoir-faire diffèrent d'un niveau à l'autre en raison de leur complexité soit sur le plan factuel, conceptuel ou procédural ainsi que par le degré d'autonomie dont doit disposer l'élève pour maîtriser des situations de plus en plus exigeantes.

À cause des différences entre les progressions individuelles des élèves, les différents niveaux ne peuvent pas être associés à un cycle donné. Pour chaque cycle, le niveau socle et les niveaux précédents constituent la progression type qu'un élève doit parcourir. Les niveaux subséquents à un niveau socle donné peuvent être atteints soit au cours du cycle y correspondant, soit au cycle suivant.



Espace et formes

Compétences	Socle Cycle 1		Socle Cycle 2		Socle Cycle 3		Socle Cycle 4		Niveau 9	Niveau 10
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6	Niveau 7	Niveau 8		
S'orienter dans le plan et l'espace	L'élève se situe dans l'espace (environnement scolaire et extrascolaire) et situe des objets dans l'espace par rapport à lui-même.	L'élève identifie et utilise des notions d'espace (au-dessus/ en dessous, à l'intérieur/ à l'extérieur) et décrit le lieu ou des personnes ou des objets se trouvent.	L'élève situe des objets par rapport à lui-même et par rapport à d'autres objets (à droite/à gauche, en haut/en bas, devant/ derrière, derrière/ devant).	L'élève décrit brièvement un trajet dans son espace familier (point de départ, point d'arrivée, directions à prendre, repères marquants).	L'élève lit et dessine sans aide des plans simples, en mettant en évidence la situation de certains objets, et il nomme et situe sur un plan les quatre points cardinaux (est, ouest, nord, sud).	L'élève lit des itinéraires sur une carte routière, il recherche et compare les distances qui séparent deux points.	L'élève sait naviguer sur des grilles grâce aux coordonnées qui lui sont données.	L'élève dessine des plans simples sans aide et y indique l'emplacement d'objets.	L'élève tient compte de l'échelle en dessinant un plan, même s'il s'agit d'un plan plus complexe.	L'élève repère sa position sur une carte et la communique à l'aide d'un système de coordonnées.

Dans l'exemple ci-dessus (Mathématiques/Espace et formes), la grille comporte 10 niveaux :

- le niveau 1 correspond au niveau socle du cycle 1 ;
- le niveau 3 au niveau socle du cycle 2 ;
- le niveau 5 au niveau socle du cycle 3 ;
- le niveau 8 au niveau socle du cycle 4.

Les niveaux 2, 4, 6, 7 constituent des étapes intermédiaires à franchir, tandis que les niveaux 9 et 10 indiquent que la progression ne doit pas s'arrêter dès l'atteinte du niveau socle, mais se poursuit bien au-delà de ce qui est attendu de la majorité des élèves. Ces derniers niveaux ont été établis en coopération avec les collègues de l'enseignement postprimaire et correspondent à des compétences et connaissances avancées qu'un certain nombre d'élèves ne vont atteindre qu'en poursuivant leur scolarité dans un lycée.

Cette coopération a également permis de définir les niveaux de compétence requis pour accéder soit à une classe de 7^e de l'enseignement secondaire technique, soit à une classe de la 7^e de l'enseignement classique. En principe, le niveau socle dans une branche donnée correspond au niveau dont un élève doit disposer pour accéder à une classe de 7^e EST.



Des lignes comportant un dégradé de couleurs montrent l'étendue possible de la progression des apprentissages. Cette représentation illustre le fait que les différents niveaux se recoupent et que le développement des compétences se poursuit non à l'intérieur d'un cycle selon une progression donnée, mais s'étend sur plusieurs cycles.

Dans l'exemple mentionné, les niveaux 1, 2, 3 et 4 peuvent être parcourus au cycle 2, tandis que les niveaux 3, 4, 5, 6 et 7 indiquent la progression possible au cycle 3. Au cycle 2, les niveaux 1, 2 et 3 doivent obligatoirement être franchis afin d'accéder au cycle 3. Au cycle 3, l'élève doit au moins atteindre le niveau 5 pour accéder au cycle 4.

Bien entendu, un élève qui a atteint à la fin du cycle 2 le niveau 4, poursuit sa progression au cycle 3 à partir de ce niveau et sera amené au cycle 3 à atteindre les niveaux subséquents.

Bien que la loi prévoit qu'un élève peut accéder au cycle suivant dès qu'il dispose des connaissances et compétences nécessaires, donc s'il accède à un niveau de compétence au-delà du niveau socle d'un cycle donné, il convient de limiter cette pratique à des cas exceptionnels afin de ne pas perturber la stabilité du groupe classe et de ne pas entraver le développement des compétences transversales, notamment des attitudes relationnelles et affectives.

Comme les bilans de fin de cycle attestent pour chaque élève les niveaux atteints à la fin d'un cycle, donc où il se trouve dans sa progression individuelle, il sera plus facile pour les enseignants de différencier les apprentissages au cycle subséquent et d'organiser l'enseignement en partant des niveaux de compétence atteints par chaque élève individuellement.

Pour les branches principales et pour la langue luxembourgeoise, **une grille est établie par domaine de compétences**. Par contre, il n'y a qu'**une seule grille par domaine/branche** secondaire qui décrit la progression des apprentissages.



Production orale

Compétences	Socle Cycle 2		Socle Cycle 3		Niveau 5 (A2.1)	Socle Cycle 4		Niveau 8 (A2.3)
	Niveau 1 (A1.1)	Niveau 2 (A1.2)	Niveau 3 (A1.3)	Niveau 4		Niveau 6	Niveau 7 (A2.2)	
Parler en interaction	L'élève salue quelqu'un par des mots simples et dit : « oui », « non », « pardon », « s'il vous plaît », « merci ».	L'élève formule une demande simple pour obtenir quelque chose (p.ex. : « Je veux un stylo »).	L'élève répond par des phrases courtes et des expressions simples à des questions posées dans le contexte de la classe ou en relation avec des sujets travaillés en classe.	L'élève s'échange sur des faits vécus dans le cadre de la classe en respectant les règles convenues.	L'élève prend part à des échanges courts et simples, préparés en classe, portant sur des choses familières (faire des achats, fixer un rendez-vous...).	L'élève demande des renseignements, répond à des questions et donne des informations de manière simple et brève, parfois encore à l'aide de mots isolés ou de séries de phrases, par rapport à des sujets connus en reproduisant le plus souvent	L'élève demande des renseignements, répond à des questions, donne des informations et exprime une opinion dans des situations variées, si celles-ci se rapportent aux thèmes du programme.	L'élève communique dans une situation habituelle, préparée en classe et ne comportant qu'un échange d'informations simple et direct sur des activités ou des sujets connus.

Les grilles du développement des compétences définies pour les langues font expressément référence aux niveaux de compétence du Cadre Européen de Référence des langues (A1, A2, B1, B2, C1, C2 - cf. http://www.coe.int/t/DG4/Portfolio/?L=F&M=/main_pages/levels.html pour des informations plus détaillées sur les niveaux du Cadre), et permettent ainsi aux enseignants de placer les situations d'apprentissage ainsi que l'appréciation des progrès sur des bases reconnues à l'échelle internationale et adoptées par la majorité des systèmes scolaires européens.

Le nombre de niveaux illustrant la progression des apprentissages peut varier d'un domaine / d'une branche à l'autre :

- Les domaines de compétences relatifs à l'alphabétisation et la langue allemande, ainsi qu'aux mathématiques comptent chacun 10 niveaux de compétence.
- La progression des apprentissages en langue française se décline uniquement en 8 niveaux de compétence car les apprentissages y relatifs ne sont entamés qu'à partir du cycle 2.2.
- La branche de la langue luxembourgeoise constitue un cas particulier. L'apprentissage de la langue luxembourgeoise constitue un des objectifs principaux au cycle 1, l'accent est donc dès le début mis sur l'expression et la compréhension de l'oral. Les domaines de compétences y relatifs comportent 8 niveaux de développement.

Le volet ayant trait à l'écrit est amorcé au cycle 1 où sont développées auprès des élèves les premières notions relatives à la production écrite et à la compréhension de l'écrit. La production de l'écrit de la langue luxembourgeoise se poursuit aux cycles 3 et 4 ; bien qu'elle se doive d'être abordée au cours de la scolarité au sein de l'enseignement fondamental, ce n'est que le domaine relatif à la lecture qui se voit attribuer des socles de compétences pour les différents cycles. Le domaine de l'écrit comporte donc uniquement 6 niveaux de développement.

- Les branches secondaires sont considérées dans leur intégralité, c.-à-d. par domaine de compétences, et comportent chacune 7 niveaux de développement.

Les socles de compétences constituent une sélection des connaissances et compétences indispensables attendues à la fin d'un cycle qui permettent à l'élève de poursuivre sa scolarité avec succès dans le cycle suivant. Les socles de compétences permettent aux équipes pédagogiques :

- de se prononcer sur les progrès réalisés par l'élève et de prendre des décisions quant à son parcours scolaire ;
- de prendre une décision à la fin du cycle qui se base sur des fondations solides et explicites, connues de tous les partenaires.

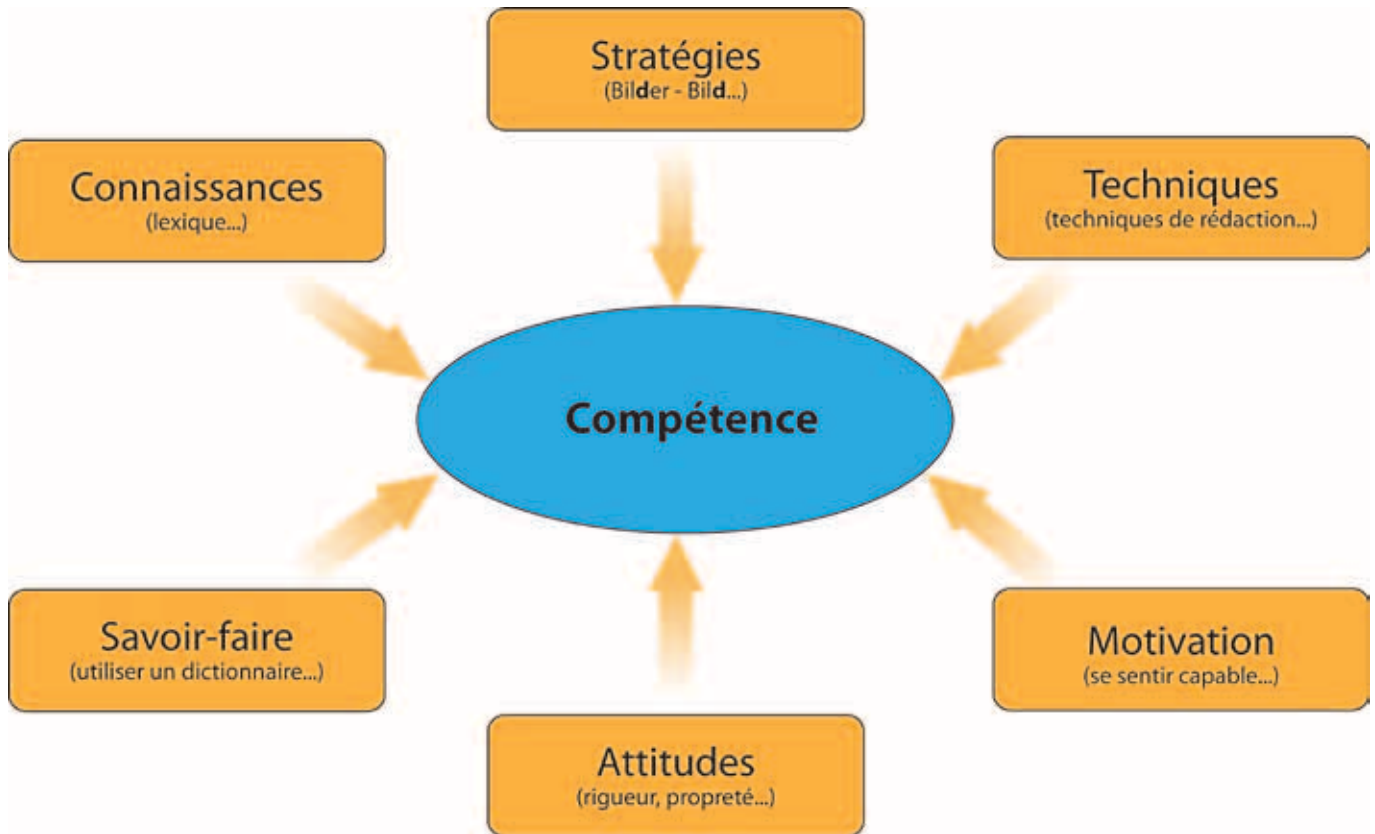
Annexe 2 : Les programmes

L'école fondamentale doit avoir l'ambition de ne pas uniquement s'axer sur l'acquisition des socles de compétences, mais de conduire l'élève, s'il maîtrise ces niveaux de base, à développer des niveaux de compétence qui se situent bien au-delà du socle respectif. Cette idée, déjà visualisée à travers les grilles du développement des compétences, se retrouve dans la partie « programme » qui figure à l'annexe 2 du plan d'études. Elle fait l'inventaire des apprentissages qui, à titre d'exemple, peuvent être faits par les élèves appartenant à une tranche d'âge d'un cycle, c'est-à-dire qui peuvent être abordés pour accéder, soit au niveau socle, soit à un niveau de compétence plus élevé.

Structure

Pour chaque cycle, le noyau du programme défini à l'annexe 2 est constitué par les compétences à développer pour chaque domaine de développement et d'apprentissage et qui restent les mêmes tout au long des quatre cycles d'apprentissage.

Le développement des compétences se base sur l'acquisition progressive de connaissances, de savoir-faire, de techniques et stratégies, etc. de plus en plus complexes qui peuvent être regroupés sous le terme de « ressources ». En effet, l'utilisation du terme « ressources » indique **qu'ils n'ont pas de raison d'être en eux-mêmes, mais qu'ils sont au service du développement des compétences.**



Les ressources liées aux performances des élèves sont concrétisées à l'aide de descripteurs qui, dans la logique de ce qui a été dit précédemment, n'illustrent pas seulement les performances attendues pour atteindre le niveau socle, mais également des apprentissages visant un perfectionnement, voire l'atteinte d'un niveau supérieur au niveau socle.

Finalement, l'annexe 2 fait également mention des contenus recommandés qui précisent et délimitent ce que les élèves peuvent apprendre au cours d'un cycle.

Compétences à développer (au cours des 4 cycles)	Exemples de performances (Ressources liées aux performances)	Contenus recommandés (Ressources liées aux contenus)
S'orienter dans l'espace numérique	<p align="center">Cycle 2</p> <ul style="list-style-type: none"> • Construire le sens des nombres et représenter les nombres de 0 à 100 dans un contexte authentique • Dénombrer une collection d'objets et en exprimer la quantité (perception globale, comptage organisé, groupements par 10) • Lire et écrire les mots-nombres de 0 à 100 • Comparer, ordonner, encadrer et intercaler des nombres • ... 	<p align="center">Cycle 2</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombres <ul style="list-style-type: none"> ○ Espace numérique de 0 à 100 ○ Nombres pairs, nombres impairs ○ Aspect cardinal du nombre ○ Aspect ordinal du nombre ○ Notion chiffre/nombre ○ Lecture, écriture, comparaison, classification, ordre, représentation, expressions équivalentes, composition, décomposition ○ ...

Les ressources mentionnées à l'annexe 2 y figurent **sous forme d'exemples et de recommandations**. Ils revêtent un caractère ni exhaustif, ni restrictif.

En pratique

Aux enseignants, les compétences et les ressources énumérées permettent de :

- planifier des situations d'apprentissage en fonction d'objectifs clairement identifiés qui s'orientent aux besoins réels des élèves;
- axer la différenciation des apprentissages et leur régulation sur les compétences essentielles et non sur des contenus isolés.

La mise en œuvre d'une approche axée sur des apprentissages complexes et significatifs nécessite de la souplesse dans l'usage des moyens d'enseignement et d'apprentissage. En effet, pour adapter les dispositifs didactiques aux profils des élèves, les enseignants doivent disposer d'une connaissance approfondie des finalités (compétences et niveaux socle à atteindre), mais également d'une certaine autonomie dans le choix des moyens qu'ils jugent utiles pour alimenter le développement des compétences auprès de leurs élèves.

En permettant aux écoles de se centrer sur l'essentiel, mais de ne pas perdre de vue ce qui reste important, le plan d'études constitue un outil servant à hausser le niveau de compétences de tous les élèves.

Annexe 3 : Grilles des horaires hebdomadaires

Une approche axée sur l'acquisition de compétences et sur la différenciation des apprentissages a besoin d'une organisation flexible des apprentissages. Une telle approche ne peut se faire dans un carcan horaire rigide et figé.

Dans cet ordre d'idées, le plan d'études ne fixe plus un nombre défini d'heures hebdomadaires pour chaque branche, mais confère aux équipes pédagogiques le soin d'organiser les apprentissages selon les besoins des élèves à partir d'un nombre annuel de leçons pour chaque domaine de développement et d'apprentissage.

Ainsi, il pourrait être envisagé, après quelques semaines d'apprentissages structurés se rapportant à des ressources (savoirs, savoir-faire, etc.), de prévoir une ou deux semaines par trimestre consacrées à des projets pédagogiques permettant aux élèves de reprendre et d'appliquer les ressources apprises dans des tâches et situations complexes (p. ex. rédaction de textes pour le journal ou le site Internet de l'école).

L'utilisation des langues au sein de l'enseignement fondamental

Un des atouts de l'École luxembourgeoise reste l'apprentissage des trois langues du pays dans un véritable contexte plurilingue. La langue employée par l'enseignant y revêt une importance primordiale. L'emploi systématique et rigoureux des langues d'enseignement par l'enseignant dans les situations de communication est un facteur décisif dans l'apprentissage des langues, parce que la langue est utilisée en contexte et de manière pragmatique, de manière à ce que l'aspect fonctionnel de la langue utilisée soit clairement mis en évidence. Un emploi sporadique et artificiel de la langue d'enseignement, notamment en confinant son utilisation à des situations de lecture ou d'exercice, ne favorise guère le développement langagier dans la langue cible. Or, viser la maîtrise des langues d'enseignement, au cycle 1, du luxembourgeois, aux cycles 2 à 4 de l'allemand et du français, constitue une condition préalable au développement personnel et un outil de réussite dans le système scolaire et, plus tard, dans quelque situation professionnelle que ce soit. Dans cet ordre d'idées, le plan d'études fixe les langues d'enseignement à utiliser par les enseignants dans les différents domaines de développement et d'apprentissage.

- Au cycle 1, la langue d'enseignement employée est le luxembourgeois.
- Aux cycles 2, 3 et 4, l'allemand est la langue d'enseignement employée dans les domaines de développement et d'apprentissage relatifs à l'alphabétisation, la langue allemande, les mathématiques, l'éveil aux sciences, les sciences naturelles et humaines et l'éducation morale et sociale.
- Le français est la langue d'enseignement employée pour l'apprentissage du français, le luxembourgeois celle pour le cours de luxembourgeois.
- Dans les domaines relatifs à l'expression corporelle, la psychomotricité, les sports et la santé, l'éveil à l'esthétique, à la création et à la culture, les arts et la musique, le luxembourgeois, l'allemand et le français peuvent être employés en tant que langues d'enseignement, notamment pour favoriser l'apprentissage de ces langues en les employant dans un contexte en dehors des branches purement linguistiques. Bien entendu, le recours à une langue donnée doit se faire de manière cohérente et structurée. Toutefois, les explications écrites sont données et rédigées en allemand.

Bien entendu, il doit être permis aux élèves, notamment aux débuts de leurs apprentissages, d'utiliser leurs langues maternelles respectives ainsi que des moyens non verbaux pour la communication et l'interaction dans le cadre des situations d'apprentissage et d'évaluation. Le recours à la langue luxembourgeoise par l'enseignant dans la phase initiale d'un nouvel apprentissage dans une branche dont la langue d'enseignement est l'allemand ou le français ne constitue guère un avantage pour une population scolaire dont la proportion d'enfants parlant le luxembourgeois est en baisse constante. Cependant, la comparaison systématique et ciblée menée entre la langue d'enseignement et les langues maternelles des enfants ou autres langues d'enseignement permet, dans une optique d'ouverture aux langues, non seulement de faire des salles de classe des lieux d'intégration, mais également d'approfondir les connaissances linguistiques et culturelles de chaque enfant.

Les indications pédagogiques, méthodologiques et didactiques

Le présent plan d'études ne comporte pas d'indications pédagogiques, méthodologiques ou didactiques normatives. Ces indications sont tributaires du matériel utilisé et recommandé par le ministère. Par conséquent, le ministre arrête de manière régulière, en collaboration avec le Collège des inspecteurs et en fonction du matériel recommandé à l'échelle nationale, sur avis de la commission scolaire nationale, les indications pédagogiques, méthodologiques et didactiques spécifiques à ce matériel. Ces indications seront incorporées dans les textes explicatifs qui accompagnent ce matériel et rendus publics sur le site Internet du ministère.

Il en est de même du matériel didactique à utiliser, indispensable pour la mise en œuvre systématique des dispositions du présent texte : chaque année, avant le début de l'année scolaire subséquente, le ministre publie la liste du matériel conforme au plan d'études, afin de guider les écoles et les équipes pédagogiques dans leurs choix.

Le tableau qui suit renseigne sur l'emploi des trois rubriques principales:

Les apprentissages de l'élève: Observations et réflexions de l'équipe pédagogique	Les apprentissages de l'élève : Observations et réflexions des parents	Perspectives communes: Étapes suivantes et mesures à envisager
<ul style="list-style-type: none"> • Bilan couvrant la phase respectivement entre deux entretiens et la phase entre le début de l'année scolaire et le premier entretien • Description du niveau de développement actuel dans les différents domaines de développement et d'apprentissage • Description des apprentissages, des progrès, des ralentissements passagers et des difficultés à surmonter (avec accent sur les progrès réalisés sans perdre de vue les étapes à franchir) • Mise en relation des progrès réalisés avec les objectifs de fin de cycle à atteindre • Descriptions et explications : <ul style="list-style-type: none"> • à l'aide des documents divers contenus dans le portfolio (enregistrements, dessins, photographies, textes écrits, etc.) ; • sur base des observations faites respectivement par l'enseignant, l'éducateur et les membres de l'équipe pédagogique, notées le cas échéant sur des fiches d'évaluation et d'observation LBK1 	<ul style="list-style-type: none"> • Description de la situation actuelle à domicile • Description des apprentissages, des progrès, des ralentissements passagers, des difficultés, des changements respectivement par rapport au dernier entretien et par rapport au début de l'année • Échange sur les changements constatés ou bien l'absence de changements/ mise en rapport avec les apprentissages scolaires • Informations importantes pouvant expliquer des progrès ainsi que des ralentissements temporaires: événements familiaux (naissance, divorce, chômage, etc.), personnes de référence changeantes, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Planification commune : <ul style="list-style-type: none"> • objectifs ; • étapes suivantes ; • mesures à envisager (p.ex. par les parents, par le personnel enseignant et éducatif, etc.); • possibilités de collaboration (échange sur les progrès, documentation de progrès constatés à domicile dans le portfolio, etc.) ; • vérification et, le cas échéant, adaptation des objectifs définis, des étapes et mesures envisagées lors de l'échange précédent.

Meilleure visibilité des domaines de développement et d'apprentissage aux cycles 1.1. et 1.2.

Les domaines de développement et d'apprentissage, qui forment en quelque sorte la toile de fond de toute activité, sont ajoutés aux feuilles utilisées lors des 1er et 3e échanges aux cycles 1.1. et 1.2. Ceci permet aux enseignants de situer les apprentissages de l'élève dans les différents domaines de développement et d'apprentissage, sans pour autant tisser des liens trop étroits, notamment au cycle 1.1., avec les socles de compétences à atteindre à la fin du cycle.

Cycle 1 : Échange

Thèmes à aborder :

	Les apprentissages de l'élève : Observations et réflexions de l' <u>équipe pédagogique</u>	Les apprentissages de l'élève : Observations et réflexions des <u>parents</u>	Perspectives communes : Étapes suivantes et mesures à envisager
Vie en commun et valeurs			
Langage, langue luxembourgeoise et éveil aux langues			
Raisonnement logique et mathématique			
Découverte du monde par tous les sens			
Psychomotricité, expression corporelle et santé			
Expression créatrice, éveil à l'esthétique et à la culture			

Les lignes pointillées suggèrent l'interdépendance des domaines de développement et d'apprentissage et soulignent l'importance de leur coexistence. En effet, des informations diverses, recueillies dans différentes situations de jeu et d'apprentissage et se rapportant aux différents domaines de développement et d'apprentissage, permettent de dresser un profil de compétences nuancé et de donner une vue plus globale des apprentissages, soulignant ainsi les liens étroits qui existent entre les différents domaines de développement et d'apprentissage.

Le bilan intermédiaire utilisé lors du deuxième échange au cycle 1

Dans le respect des réflexions formulées par les enseignants du cycle 1, une version allégée leur sera proposée pour le 2e échange de chaque année scolaire.

The image shows two overlapping forms designed for Cycle 1. The top form is titled "Cycle 1 : Échange" and the bottom form is titled "Cycle 1 - Précoce : Échange" in a handwritten-style font. Both forms feature a white header box with the text "Thèmes à aborder :". Below the header is a large grid area with a light blue border and a fine grid pattern. A vertical line is drawn down the left side of the grid in each form, creating a narrow column on the left. The forms are set against a light blue background.

Dans le respect des profils d'apprentissage individuels des enfants, cette version permet de viser de façon ciblée quelques aspects essentiels (p. ex. thématiser des apprentissages fondamentaux dans un ou plusieurs domaines, décrire la mise en oeuvre des mesures envisagées lors de l'entretien précédent, etc.), relevant d'un ou de plusieurs domaines. L'enseignant n'a pas besoin de recouvrir tous les domaines de développement et d'apprentissage si une telle démarche ne s'avère pas nécessaire. Ceci ne veut pas pour autant dire que les domaines de compétences qui ne sont pas explicités sont écartés de mémoire. Il s'agit plutôt de mettre l'accent sur des messages fondamentaux tout en gardant la vue la plus globale possible.

Les enseignants et éducateurs du précoce ont à leur disposition une fiche identique à celles utilisées pour le deuxième échange aux cycles 1.1. et 1.2., au cas où ils optent pour un troisième échange.

Cette démarche est analogue à celle appliquée aux cycles 2 à 4, où le nombre de bilans qui documentent la progression des apprentissages à l'aide des échelles de progression, est réduit à deux. Des rubriques semblables à celles des bilans intermédiaires du cycle 1, permettant notamment de faire le point de façon ciblée sur les forces et les faiblesses, les apprentissages et les défis à relever, sont utilisées lors du deuxième échange.


Les niveaux de compétence



Les descripteurs des socles de compétences ne sont dorénavant plus repris dans les bilans intermédiaires, mais sont intégrés dans le livret « niveaux de compétence ».

À noter : des niveaux de compétence ont été définis pour les domaines « premiers pas vers la production écrite » et « premiers pas vers la compréhension de l'écrit », valorisant ainsi les situations de jeu et d'apprentissage et soulignant l'importance des activités visant à développer auprès des élèves les premières notions relatives à la production écrite et à la compréhension de l'écrit.

Pour chaque domaine de développement et d'apprentissage, des grilles du développement des compétences décrivent le développement des compétences à travers les quatre cycles de l'école fondamentale. Pour chaque compétence sont définis plusieurs niveaux de compétence qui illustrent différentes étapes du développement de cette compétence.

 **Le langage, la langue luxembourgeoise et l'éveil aux langues (C. 1) / La langue luxembourgeoise (C. 2 à 4)**
Production orale

Compétences	Socle Cycle 1	Niveau 2	Socle Cycle 2	Niveau 3	Niveau 4	Socle Cycle 3	Niveau 5	Niveau 6	Socle Cycle 4	Niveau 7	Niveau 8
Parler en interaction	L'élève s'exprime de façon compréhensible sur des sujets familiers et répond par des phrases courtes et des expressions simples à des questions posées dans le contexte de la classe.	L'élève prend part à des échanges courts et simples, portant sur des sujets traités en classe.	L'élève participe à des échanges conversationnels, portant sur des sujets de la vie courante ou liés à l'apprentissage de la langue et en formulant des phrases courtes et simples.	L'élève s'implique dans des conversations, portant sur des thèmes abordés en classe, à condition que ses réponses n'aient pas d'implications linguistiques.	L'élève prend part à des conversations sur des thèmes abordés en classe, à condition que ses réponses aient des implications linguistiques et soient en relation avec le sujet.	L'élève communique avec aisance dans une situation formelle ou informelle, qu'il s'agit d'échanges d'informations simples et directes.	L'élève participe activement, dans des situations formelles, à une discussion ou à un débat d'actualité en y démontrant et justifiant son point de vue.	L'élève agit en argumentant ses conclusions dans des situations formelles et applique des stratégies verbales (ex. comparaison, donner des exemples, ...).			

Socle Cycle 1
Niveau 1

L'élève s'exprime de façon compréhensible sur des sujets familiers et répond par des phrases courtes et des expressions simples à des questions posées dans le contexte de la classe.

Le niveau 1 décrit les compétences à développer par les élèves jusqu'à la fin du premier cycle. Dans le souci de donner à tous les enfants le temps dont ils ont besoin pour s'intégrer dans le groupe et de commencer à développer les compétences en douceur, il importe de souligner qu'ils disposent respectivement de trois années (s'ils fréquentent une classe de l'éducation précoce) ou de deux années pour atteindre le niveau défini. Ceci est d'autant plus important pour les enfants fréquentant une classe de l'éducation précoce : il faut éviter à tout prix de les soumettre à une pression prématurée en mettant en relation leurs apprentissages avec les objectifs de fin de cycle et de perdre ainsi de vue le rythme de développement et d'apprentissage propre aux très jeunes enfants.

Dans cet ordre d'idées, le livret « niveaux de compétence » ne sera introduit de façon systématique qu'au cycle 1.1.: lors du premier échange, les parents reçoivent, ensemble avec le bilan intermédiaire, le livret explicitant les niveaux de compétence à atteindre au cours de la scolarité à l'école fondamentale. Ce livret accompagne leur enfant du cycle 1 au cycle 4. Au précoce, le livret pourra être remis aux parents s'ils le demandent.

Pour l'année scolaire 2011/2012, les enseignants voudront bien commander ces livrets pour chaque élève de leur classe moyennant le bon de commande du CTIE-IFB (anc. SCIE). À partir de l'année scolaire 2011/2012, ces livrets seront distribués uniquement aux élèves nouvellement admis à l'enseignement fondamental obligatoire (à partir du cycle 1.1).

Une description nuancée du développement des compétences

Les bilans intermédiaires ont été conçus dans le but de décrire les cheminements individuels des élèves, leurs apprentissages et progrès ainsi que les ralentissements passagers ou les stagnations. Il ne s'agit donc en aucun cas d'idéaliser, voire de biaiser la réalité, mais de rendre une description nuancée des apprentissages de chaque enfant. Il importe de sensibiliser les parents, les collègues de l'équipe pédagogique ainsi que ceux du cycle suivant, etc., au potentiel existant de l'enfant, sans pour autant esquisser les difficultés qu'il a rencontrées en cours de route. Comme les différents domaines de développement et d'apprentissage sont étroitement liés entre eux, des apprentissages et progrès dans un domaine peuvent constituer le point d'ancrage pour le développement de compétences dans d'autres domaines.

Une description nuancée et diversifiée du développement des compétences est d'autant plus importante quand l'élève présente des difficultés d'apprentissage dans un ou plusieurs domaines. Si l'accent est mis sur les progrès quelque modestes qu'ils soient, si les apprentissages réalisés sont pris comme points de départ à la description des étapes à franchir et des apprentissages à faire, si les difficultés sont formulées en termes de défis à relever, des perspectives sont données à l'élève et ses parents. Accepter d'éventuelles faiblesses, se tourner vers les apprentissages futurs et les étapes suivantes, devient plus facile si on peut s'appuyer sur les forces, les ressources existantes et jeter un regard en arrière sur les apprentissages réalisés.

Exemple 1 : Lors du jeu libre, Paul aime jouer avec Lucas. Les deux garçons se retrouvent souvent dans le coin des constructions pour ériger ensemble des tours de plus en plus hautes. La situation devient plus délicate lorsque d'autres enfants veulent participer au jeu. Paul donne l'impression de ne pas vouloir partager son camarade de jeu, de le garder pour lui. Un des objectifs dans les semaines et mois à venir sera précisément d'élargir progressivement le groupe de jeu, d'aider Paul à approcher d'autres enfants et de régulariser le contact avec eux. Les explications de l'enseignant décrivent les progrès que Paul a faits sans oublier pour autant les défis à relever dans le futur proche. Un tel message réaliste, honnête et constructif, signe de respect et d'intérêt, est d'autant plus acceptable qu'il valorise les acquis sans oublier les compétences à développer.

Exemple 2 : Georges, âgé de 4 ans, fréquente une classe du cycle 1.1. Les parents de Georges parlent le français à la maison. Comme le luxembourgeois est la langue de communication en classe, Georges est confronté au quotidien à deux langues. Il comprend les consignes courantes en luxembourgeois, suit la trame d'histoires simples comme le montrent ses réponses aux questions portant sur des éléments essentiels d'un texte. Ses réponses sont le plus souvent constituées de 2 à 3 mots. Depuis quelques semaines, il commence à utiliser le luxembourgeois lors du jeu libre et lors des conversations portant sur des sujets qui l'intéressent. Il mélange expressions luxembourgeoises et françaises. Les objectifs et les prochaines étapes à envisager peuvent porter sur un élargissement du vocabulaire et la formulation de phrases simples à syntaxe plus ou moins correcte (sujet-verbe-objet). Georges sera encouragé à utiliser le luxembourgeois de façon spontanée et autonome dans des situations quotidiennes, p.ex. lors du petit déjeuner, lors des « rituels » de classe comme la mise à jour du calendrier, la distribution des sacs et lors des activités en classe (activités en groupe, constructions, bricolages, danses, jeux de rôle, etc.), sans pour autant négliger ses apports en sa langue maternelle qui lui réussissent si bien et qui impressionnent ses camarades: chanter une chanson française et l'accompagner de gestes et de mouvements de danse, présenter une comptine, compter en français, etc.

Lors de l'entretien avec les parents, les acquis de Georges sont valorisés sans pour autant oublier de relever les défis qui se posent en vue d'atteindre les objectifs posés, l'utilisation de la langue luxembourgeoise au quotidien. Georges n'est pas reparti à zéro en apprenant la langue luxembourgeoise comme il a déjà acquis des principes langagiers élémentaires dans sa langue maternelle. En effet, nombreuses sont les recherches qui montrent que les enfants bilingues comme Georges transfèrent le savoir et les compétences de leur langue maternelle à la langue utilisée à l'école. Il s'agit donc d'encourager les parents à continuer à communiquer avec lui en français.

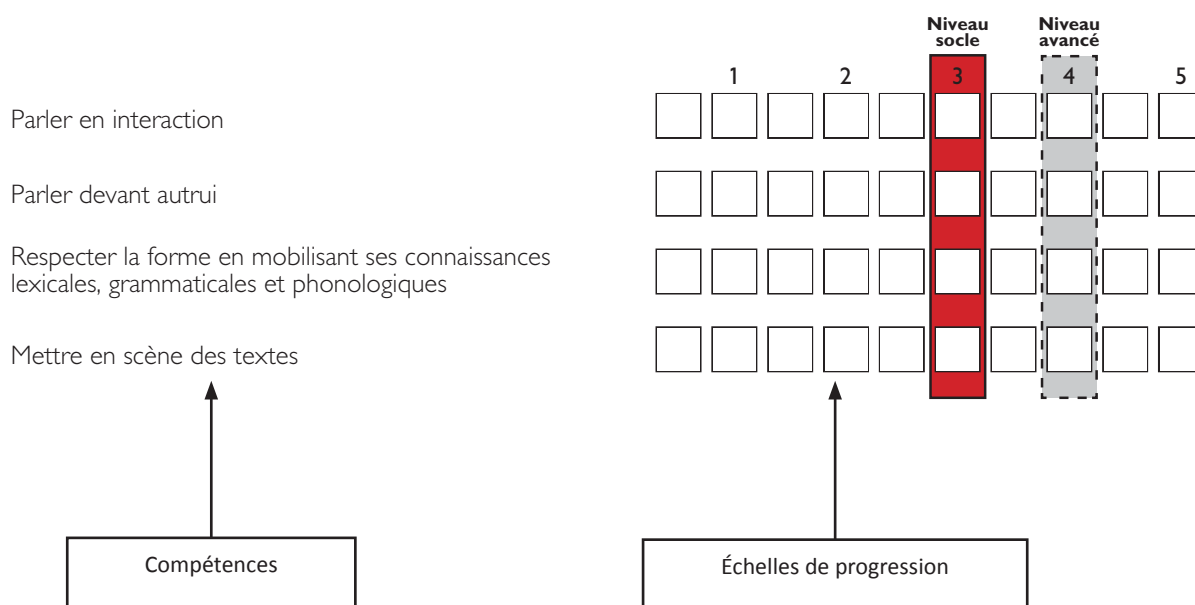
Les bilans intermédiaires aux cycles 2 à 4 : les adaptations principales

En 2011/2012, toutes les classes des cycles 2, 3 et 4.1 fonctionneront avec les bilans intermédiaires révisés. La progression des élèves fréquentant une classe des cycles 2.2 et 3.2 sera documentée dans les nouveaux bilans à partir du premier trimestre de l'année en cours. Par conséquent, le point de départ à noter dans les bilans sera le chiffre 4, qui correspond au 4^e trimestre du cycle ou bien le chiffre 7, pour les élèves bénéficiant d'une année supplémentaire. Les anciens bilans, qui visualisent les progrès accomplis au cours de la première partie du cycle, sont gardés à des fins de documentation et seront intégrés dans le dossier d'évaluation qui sera mis à disposition des enseignants au cours de l'année scolaire.

Les adaptations apportées aux échelles de progression

Les progrès sont illustrés comme par le passé à l'aide d'échelles de progression. Les changements majeurs consistent dans le fait que les descripteurs des niveaux socle, avancé et d'excellence ne sont plus repris sur les bilans. À leur place figurent les compétences à développer tout au long des quatre cycles d'apprentissage. Par conséquent, elles restent les mêmes pour les quatre cycles. Ci-dessous un extrait du bilan intermédiaire du cycle 2 (Allemand/Production orale):

Allemand



Pour les branches principales (mathématiques, allemand, français), les domaines de compétences sont repris sur les bilans intermédiaires. Par conséquent, les échelles renseignent sur le développement de chaque compétence dans chaque domaine de compétences.

Pour les branches secondaires, il n'y a qu'une seule échelle par branche, qui donne une appréciation globale du développement des différentes compétences disciplinaires.

Sciences



Le lien avec le plan d'études et les grilles du développement des compétences

Les chiffres inscrits au-dessus des cases des échelles de progression correspondent aux niveaux de compétence définis dans les grilles du développement des compétences à l'annexe 1 du plan d'études. Ces grilles sont reprises dans le livret à disposition des parents « Les niveaux de compétence ». Pour l'année scolaire 2011/2012, les enseignants voudront bien commander ces livrets pour chaque élève de leur classe moyennant le bon de commande du CTIE-IFB (anc. SCIE). À partir de l'année scolaire 2012/2013, ces livrets seront distribués uniquement aux élèves nouvellement admis à l'enseignement fondamental obligatoire (à partir du cycle 1.1).



L'alphabétisation et la langue allemande Production orale

			Socle Cycle 2		Socle Cycle 3	
Compétences	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	
Parler en interaction	L'élève salue quelqu'un par des mots simples et dit « oui », « non », « pardon », « s'il vous plaît », « merci ».	L'élève demande à un autre s'il lui peut prêter p.ex. un crayon, une gomme ou d'autres fournitures scolaires souvent utilisées.	L'élève répond par des phrases courtes et des expressions simples à des questions posées dans le contexte de la classe.	L'élève s'échange sur des faits vécus dans le cadre de la classe en respectant les règles convenues.	L'élève prend part à des échanges courts et simples, préparés en classe, portant sur des choses de la vie courante (faire des achats, fixer un rendez-vous ...).	

	1	2	Niveau socle	Niveau avancé		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

La case en dessous du chiffre 1 correspond donc au niveau 1, la case en dessous du chiffre 2 au niveau 2, la case en dessous du chiffre 3 au niveau 3 qui, pour l'allemand au cycle 2 constitue également le niveau socle, et ainsi de suite.

La première case, elle sans chiffre, est à remplir si l'élève n'a pas encore atteint le niveau 1. Les cases intermédiaires, elles aussi sans numérotation, sont à remplir, si l'élève a dépassé un niveau donné, mais n'a pas encore atteint le niveau suivant.

En ce qui concerne les branches secondaires, les chiffres au-dessus des cases indiquent le niveau moyen atteint par l'élève, en prenant en considération les niveaux atteints dans les différentes compétences disciplinaires énumérées et décrites à l'annexe 1 du plan d'études.



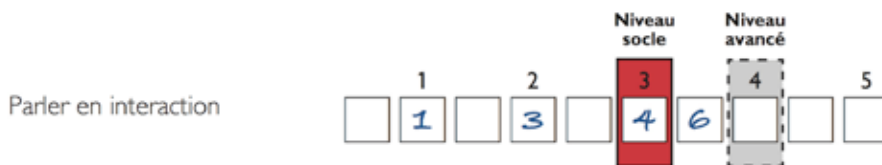
L'expression créatrice, l'éveil à l'esthétique et à la culture dans le domaine des arts plastiques

Compétences	Socle Cycle 1	Socle Cycle 2	Niveau 3	Socle Cycle 3	Niveau 5	Socle Cycle 4	Niveau 7
Savoir et créer des œuvres 2D et tridimensionnelles	L'élève représente librement par un dessin ou par un collage des éléments observés dans son environnement (animaux, personnes, objets).	L'élève représente des éléments observés dans son environnement d'une façon structurée et réalise un travail par rapport à ses propres intentions.	L'élève représente des animaux observés dans son environnement avec quelques caractéristiques (couleurs, formes, attitudes, etc.).	L'élève réalise une œuvre personnelle librement et individuellement à l'aide des moyens adaptés en classe.	L'élève comprend qu'il peut représenter par un dessin ou par un collage d'un objet et des émotions.	L'élève commence à faire des choix personnels quant à la forme et au contenu, en réalisant un objet dans un style qui lui est propre.	L'élève réalise des œuvres d'art au rythme de ses projets.
Utiliser des techniques de base	L'élève utilise différentes techniques (dessin, collage, modelage, etc.) pour réaliser des œuvres dans un cadre défini.	L'élève utilise au moins un technique qui lui est propre et choisit les matériaux adaptés.	L'élève identifie certains matériaux et outils utilisés pour la réalisation d'une œuvre d'art.	L'élève choisit parmi les techniques, matériaux et outils adaptés en classe pour l'œuvre qu'il réalise.	L'élève décrit les effets que peuvent produire différents matériaux, techniques et outils.	L'élève connaît, sait manipuler et appliquer les couleurs primaires et secondaires, et utilise les techniques plus complexes sans les maîtriser.	L'élève planifie les différents étapes d'un projet personnel de manière autonome.
Percevoir l'art au quotidien	L'élève compare des représentations à la réalité et exprime ses impressions.	L'élève observe des œuvres et les différencie en comparant différentes œuvres d'art.	L'élève associe un objet à une émotion et une structure (représentation des formes et couleurs) à une attitude.	L'élève associe des œuvres d'art à différentes formes d'expressions artistiques (peinture, sculpture, photographie).	L'élève classe des œuvres d'art selon un critère donné (p. ex. date de l'œuvre).	L'élève comprend l'usage d'art comme moyen d'expression de l'homme pour communiquer ses idées.	L'élève comprend que l'art a évolué au cours du temps en fonction des changements technologiques et sociaux.
Interpréter et apprécier des œuvres d'art et ses propres travaux	L'élève décrit des œuvres d'art et ses propres réalisations de différentes façons (par le dessin, la parole, les gestes, etc.).	L'élève décrit au moins une œuvre d'art avec ses idées de ses réalisations, avec ses propres mots.	L'élève explique ses propres réalisations (couleurs, outils, matériaux, etc.) en commençant à utiliser un vocabulaire plus spécifique.	L'élève comprend les expressions (des idées) représentées (p. ex. animaux, pays, objets, etc.) et classe ses réalisations appropriées abordées en classe pour réaliser des œuvres d'art.	L'élève identifie des structures et des formes basiques des œuvres d'art en utilisant un vocabulaire approprié.	L'élève formule un jugement personnel sur une œuvre d'art en utilisant un vocabulaire technique approprié.	L'élève explique que des œuvres d'art peuvent être intégrées de manières différentes en fonction du contexte dans lequel elles sont créées.

Dans l'exemple ci-dessus, l'élève fréquentant une classe du cycle 2 a atteint le niveau 2 de la première compétence, le niveau 3 de la deuxième, le niveau 1 de la troisième et le niveau 3 de de la quatrième compétence. Par conséquent, l'enseignant pourra lui attribuer, pour la branche en question, le niveau 2 sur les bilans intermédiaires. Le livret « Les niveaux de compétence » pourra être utilisé pour montrer aux parents comment l'appréciation globale à partir des niveaux atteints dans les différentes compétences a été établie.

La documentation des progrès

Les progrès des élèves sont documentés, comme par le passé, à l'aide de chiffres qui sont à inscrire dans les différentes cases de l'échelle, selon la progression effectuée par rapport aux niveaux de compétence définis par le plan d'études.



Les chiffres inscrits dans les cases correspondent aux différents trimestres. Ils indiquent, pour le trimestre en question, où en est l'élève par rapport aux niveaux de compétence définis. Dans l'exemple ci-dessus, le chiffre 1 indique que l'élève a atteint à la fin du premier trimestre le niveau 1. Compte tenu du fait qu'il n'y a plus que deux échanges reflétant le détail des progressions dans les différentes compétences ou branches énumérées, le deuxième chiffre à inscrire est le chiffre 3, qui indique le positionnement de l'élève à la fin du 3e trimestre. Dans l'exemple ci-dessus, l'élève a atteint le niveau 2 à la fin du 3e trimestre, le niveau socle à l'issue du 4e trimestre et dépassé le niveau socle à la fin du dernier trimestre, bien qu'il n'ait pas encore atteint le niveau 4, qui constitue le niveau avancé au cycle 2.

L'échelle qui se complète au fur et à mesure des trimestres permet ainsi de documenter les progrès des élèves au cours du cycle, toujours par rapport aux niveaux de compétence définis dans le plan d'études.

L'attitude au travail

Un nouvel élément constitue l'évaluation de l'attitude au travail de l'élève, c'est-à-dire, de l'assiduité et de la persévérance dont il témoigne lors de ses apprentissages. De même que les compétences transversales, l'attitude au travail est évaluée à l'aide de quatre lettres (A, B, C, D), dont la signification est désormais renversée.

A = excellent ; **B** = bien ; **C** = satisfaisant ; **D** = à améliorer

Attitude au travail

1 ^{er} trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.	6 ^e trim.	7 ^e trim.	9 ^e trim.

Des traductions en langue allemande, anglaise, portugaise et serbo-croate

Le choix de la langue peut influencer largement la qualité de l'échange. Pour faciliter les entretiens et rendre la communication possible, les bilans intermédiaires sont traduits en allemand, anglais, portugais et serbo-croate. Les différentes versions seront disponibles dans les meilleurs délais et seront téléchargeables à partir du site www.men.lu.

Lorsque les interlocuteurs ne peuvent pas communiquer sans aide externe, l'équipe pédagogique peut avoir recours à un médiateur interculturel. Ces personnes parlent, outre les langues courantes au Luxembourg, l'albanais, le créole (capverdien), le chinois, l'italien, l'iranien, le portugais, le serbo-croate ou le russe. Les médiateurs assistent les parents et les membres de l'équipe pédagogique lors de l'échange et assurent des traductions orales ou écrites. Il est tout à fait possible de travailler avec des copies des bilans intermédiaires : le médiateur consigne les messages dans une langue compréhensible pour les parents et traduit les propos de ces derniers dans une langue compréhensible pour l'enseignant et/ ou l'éducateur qui utilise cette langue pour noter les propos des parents.

Les changements en un coup d'œil

Cycle 1

- Une feuille par échange pour toutes les classes du cycle 1
- Insertion des domaines de développement et d'apprentissage dans les bilans du cycle 1.1. et du cycle 1.2 pour les 1er et 3e échanges de l'année scolaire
- Une version « allégée » pour le 2e échange de l'année scolaire
- De l'espace pour noter les absences des élèves au cours du cycle
- De l'espace pour noter les dates des échanges supplémentaires au cas d'un rallongement de cycle
- Ajout du livret « niveaux de compétence » aux bilans intermédiaires à partir du cycle 1.1
- Envoi aux écoles de pages supplémentaires, nécessitées en cas d'un rallongement au cycle 1, ensemble avec les bilans intermédiaires (2 sets supplémentaires par dizaine de bilans intermédiaires)

Cycles 2 à 4

- Remplacement des descripteurs par les compétences qui sont à développer dans les différents cycles, donc les mêmes formulations pour les bilans des cycles 2 à 4
- Remplacement des échelons de progression par des échelles de progression étroitement liées aux grilles du développement des compétences
- Evaluation globale des branches secondaires
- Une version « allégée » pour le 2e échange de l'année scolaire
- Renversement de l'échelle d'appréciation de l'évaluation des compétences transversales constituée des quatre lettres A, B, C, D
- Ajout d'une rubrique par branche pour documenter l'attitude au travail de l'élève
- Ajout de 3 pages par année scolaire pour inscrire les points à aborder lors du 2e échange

Le dossier d'évaluation

Le dossier d'évaluation, tel qu'il a été prévu par le règlement grand-ducal du 6 juillet 2009 déterminant les modalités d'évaluation des élèves ainsi que le contenu du dossier d'évaluation, sera imprimé au cours de l'année scolaire 2011-2012. Chaque élève fréquentant une classe de l'école fondamentale recevra à ce moment ce dossier d'évaluation qui permettra de regrouper notamment les bilans intermédiaires des différents cycles, le bilan de fin de cycle et le livret « les niveaux de compétence ».

© Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, septembre 2011

layout: Coordination générale/SEF
e-mail: cen@men.lu
tél.: +352 247-85114 / 85116
impression: Imprimerie Hengen
consultez notre site: <http://www.men.public.lu/>



Courrier de l'Éducation nationale No spécial

Circulaire pédagogique septembre 2011